



11ème TRAIL MICHELAIS – 21 Mars 2026

« Trail de l'horloge : Le défi des 9 boucles »

REGLEMENT

L'association St Michel Sports Nature organise le **samedi 21 mars 2026** le **11ème Trail Michelais**. Le départ et l'arrivée seront donnés au stade de Saint Michel le Cloucq. Cette manifestation sportive n'est pas une compétition. Elle est basée sur la convivialité, est accessible à tous, licenciés et non licenciés.

ORGANISATION & REGLES DE L'EPREUVE

- ✓ Inscriptions :
Tarif unique à 10€ : Inscription et paiement sur le site de l'association avant le 18 mars à 24h dernier délais
Une photocopie de la licence (FFA – FFTRI) ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an ou le PPS vous sera obligatoirement demandé lors de cette inscription.
Épreuve ouverte uniquement aux personnes majeures.
Inscription possible sur place avant l'épreuve dans la limite des dossards disponibles avec une majoration de 5€.
- ✓ Retrait des dossards à partir de 16h00 et ce jusqu'à 15mn avant le départ de l'épreuve.
- ✓ Le dossard fourni par les organisateurs devra être apparent pendant toute l'épreuve (à la charge des participants d'amener des épingles).
- ✓ Épreuve semi nocturne : Lampe frontale obligatoire
- ✓ Aucun classement officiel ne sera dressé à la fin des épreuves et aucune récompense ne sera distribuée.
- ✓ Les participants seront tenus de respecter la nature, les propriétés privées ainsi que les lieux publics traversés. En particulier, ils veilleront à ne rejeter aucun déchet sur le parcours.
- ✓ Un ravitaillement sera proposé au départ / arrivée de la boucle. A la fin de la manifestation, un sandwich et une boisson individuelle seront remis en échange du dossard.
- ✓ Vestiaires et douches sur place.

EPREUVE

**Samedi 21 Mars - Départ 17h Stade de St Michel le Cloucq :
Limité à 200 participants**

- **Une boucle de 4km avec environ 75m de D+ à effectuer dans un temps limité pour pouvoir repartir le départ d'un nouveau tour.**
- **Possibilité d'effectuer 9 boucles au maximum (36km)**
- **Un temps limité à 30 mn (8km/h) pour terminer la 1ère boucle**
- **Un temps limite qui diminue progressivement au bon vouloir des organisateurs au fur à mesure des boucles ; l'objectif étant que chacun puisse prendre du plaisir en fonction de son niveau.**
- **A la fin des la 8ème boucle, les participants qualifiés s'élanceront pour un dernier tour à effectuer le plus rapidement possible.**

DROITS & RESPONSABILITES

- ✓ L'organisation ainsi que les propriétaires des parcelles empruntées déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de défaillances consécutifs à un mauvais état de santé, de vol ou de perte d'objets, de non-respect des consignes de l'organisateur.
- ✓ Les organisateurs s'accordent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.
- ✓ La participation à l'épreuve implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et autorise l'organisation à utiliser les images fixes ou audiovisuelles des concurrents pour tous supports de communication.